

Offre Ref : 476882

Commune de 8.500 habitants

A 15 minutes de la Roche-sur-Yon, à 45 minutes de Nantes et à 35 minutes de la côte Atlantique, le Poiré-sur-Vie est une commune dynamique et attractive, qui connaît des évolutions de son organisation, au regard de l'évolution de sa population et du partenariat avec l'intercommunalité.

AGENT POLYVALENT BATIMENTS (H/F)

Date de publication : 05/02/2019

Date limite de candidature : 28/02/2019

Date prévue du recrutement : 01/04/2019

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT TECHNIQUE
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE
AGENT DE MAITRISE

MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac ou équivalent

Domaine du diplôme requis : Mécanique, électricité, électronique

Spécialité du diplôme requis : Electricité, électronique

Descriptif des missions du poste : Sous l'autorité du responsable du service Bâtiments, vous serez en charge de la gestion et de la réalisation des contrôles périodiques. Vous serez chargé de la livraison et de l'installation du matériel pour les manifestations en extérieur ou en salles.

Vos principales missions sont :

Pour la partie manifestations :

- Pilotage en lien avec le responsable manifestation des événements culturels et associatifs
- Pilotage du montage des événements en lien avec la vie locale
- Préparation du prêt de matériel selon les demandes effectuées par les services, les associations, ou autres... (mise en container ou benne, etc.)
- Transport et livraison du matériel
- Montage et démontage des manifestations
- Faire un état des lieux du matériel mis à disposition avant et après la manifestation
- Organiser et inventorier de manière optimale le matériel
- Maintenir et entretenir le matériel en bon état
- Installation électrique provisoire pour les manifestations.

Pour la partie bâtiment et contrôles périodiques, en lien avec le responsable de service :

- Gestion et pilotage des intervenants extérieurs pour le bâtiment, rédaction des plans de prévention
- Effectuer des demandes de devis pour les métiers du bâtiment (collecte besoin et rédaction CCTP simple)
- Assurer le suivi de certains contrôles périodiques avec intervenants extérieurs
- Effectuer la levée des réserves et diverses prescriptions suite aux contrôles périodiques réglementaires, renseigner les registres de sécurité
- Assurer l'entretien et le bon fonctionnement des installations électriques des bâtiments
- Réalisation de travaux dans le domaine électrique.

Spécificité du poste :

- Travail en extérieur, travail sur la voie publique
- Horaires décalés, travail weekends et jours fériés
- Astreinte en alternance avec l'astreinte vie locale.

Profil recherché : - Habilitation électrique

- Habileté et suivi des modalités spécifiques à la manutention
- Maîtrise des techniques de stockage, d'emballage, et de conditionnement

- Utilisation d'engins de manutention non motorisés (transpalette, diable...) ou motorisés (chariot élévateur, etc.)
- Un permis spécifique à la conduite de poids lourds serait un plus
- Permis B
- Gestion des intervenants extérieurs
- Connaissance du monde associatif
- Soin et rigueur
- Disponibilité

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : LE POIRE-SUR-VIE

Service d'affectation : Pôle technique

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + adhésion au CNAS / FDAS le cas échéant + participation de la commune au risque prévoyance - Cycle de travail : 39 heures par semaine / 23 jours de RTT par an

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

LE POIRE-SUR-VIE
Mairie
4 Place du Marché
CS 70004
85170 LE POIRE-SUR-VIE

Informations complémentaires : Les candidatures (lettre + CV) sont à adresser à Madame le Maire. Service des Ressources Humaines : 02.51.31.88.16 ou rh@ville-lepoiresurvie.fr

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.